

Service Transports Scolaires

Dossier suivi par : Hervé LESAGE

Tél. : 02.32.44.66.34

transports@bernaynormandie.fr

## INSCRIPTION

-----  
RENTREE SCOLAIRE 2020/2021  
NOTE à l'attention des familles  
-----

### TRANSPORTS SCOLAIRES

#### 1/ Inscription dématérialisée sur le site [nomad.normandie.fr](http://nomad.normandie.fr)

- . Ouverture le **16 juin 2020**
- . Concernant les modalités d'inscriptions, une foire aux questions est disponible sur le site de la Région Normandie.

Joindre obligatoirement **une photo** de l'enfant (dématérialisation sur le site)

#### 2/ Tarification

Suite au confinement lié à la crise sanitaire, la Région n'appliquera pas la hausse tarifaire programmée en juin sur l'abonnement scolaire 2020 et qui devait harmoniser la grille tarifaire en Normandie. Les tarifs 2019 sont maintenus.

Toutefois, par délibération du 23 mai 2019, le conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a décidé de minorer les tarifs de la Région. Sur son territoire, les tarifs appliqués seront les suivants (**tarifs identiques à l'année 2019**) :

- collégiens / lycéens : **85 €** par an et par élève

- élèves de maternelle / d'élémentaire : **gratuit**

Cet abonnement sera à demi-tarif pour :

- les élèves internes : 42,50 € par an et par élève
- les familles dont le quotient familial CAF/MSA est égal ou inférieur à 500 € par mois : 42,50 € par an et par élève (un justificatif sera à fournir lors de l'inscription).

- **Attention : Majoration de 20 € pour tout dossier enregistré après le 1<sup>er</sup> août 2020 sans justification.**

#### 3/ Carte de transport

- **Envoi à domicile à compter de la mi-août 2020** pour les cartes papier et la première délivrance de la carte billettique ATOUMOD

- Pour les détenteurs de la carte ATOUMOD en 2019, la conserver (valable 7 ans) ; le titre sera chargé à distance et disponible lors du 1<sup>er</sup> voyage en validant sa carte à bord du car.
- Duplicata 10 €

**Nouveauté 2020 : Attestation de circulation disponible dans son compte transport sur le site [nomad.normandie.fr](http://nomad.normandie.fr) .Permet de voyager durant les premiers jours de septembre dans l'attente de la réception de sa carte de transport.**

**NOTA :**

→ Le règlement de la participation familiale est réalisé à l'issue de l'inscription en ligne sur le site [nomad.normandie.fr](http://nomad.normandie.fr) et pour l'ensemble de l'année scolaire.

- Paiement en 4 fois sans frais en ligne
- Dans le cas d'un règlement par chèque, envoyer le chèque à :  
Région Normandie (Eure)  
Service des Transports Publics Routiers  
19 Rue Saint-Louis - 27000 EVREUX
- Etablir le chèque à l'ordre de : Régie des Transports

→ Les titres de transport sont envoyés **après règlement**, par voie postale par les services de la Région Normandie.

**En cas de difficultés :**

Pour les familles ne disposant pas de moyens informatiques, celles-ci peuvent contacter :

Intercom Bernay Terres de Normandie

Service Transports Scolaires

Tél : 02.32.44.66.34

[transports@bernaynormandie.fr](mailto:transports@bernaynormandie.fr)

-----  
Région Normandie (Eure)

Service des Transports Publics Routiers

19 Rue Saint-Louis – 27000 EVREUX

Tél : 02.22.55.00.10

[transports27@normandie.fr](mailto:transports27@normandie.fr)

ou les Maisons de Services au Public (MSAP) de leur secteur d'habitation ou leur Mairie.

**Les fiches horaires sont disponibles sur le site de l'Intercom Bernay Terres de Normandie [www.bernaynormandie.fr](http://www.bernaynormandie.fr) (Rubrique « vivre ensemble » → les transports scolaires).**

Le Responsable Transports

Hervé LESAGE

